

Service national universel : le projet de Macron en panne

Ce dispositif, destiné aux 15-17 ans, a pour ambition de favoriser le brassage social. Il peine à trouver sa place. Sa généralisation, estimée à 2 milliards d'euros par an, est en suspens.

PAGES 4 ET 5



THIBAUT DURAND / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT





L'ÉVÉNEMENT SNU : le « grand projet » de Macron peine à convaincre

Dans un contexte social tendu, la généralisation de ce dispositif, qui n'a pas encore trouvé sa place, est retardée.

AUDE BARIÉTY [@AudeBariety](#)
ET CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

« ATTENTION pour les couleurs... Envoyez ! » En uniforme complet – pantalon, pull, imperméable et casquette bleus – deux adolescents hissent le drapeau français aux côtés du drapeau européen. Autour d'eux, 139 autres jeunes et une vingtaine d'encadrants observent la scène dans le silence. Commencée onze jours plus tôt au Village Vacances Famille (VVF) de Blériot-Plage (Pas-de-Calais), à quelques mètres seulement de la mer, cette session du service national universel (SNU) touche à sa fin. Plus qu'une journée, ponctuée par une cérémonie de clôture, et les 141 volontaires de ce séjour de cohésion repartiront dans leurs sept départements d'origine.

Parmi eux figurent May-Lou et Ma-

théo (15 ans), Mahealani et Benjamin (16 ans), venus d'Ille-et-Vilaine, de Normandie ou du Var. Les deux premiers ont entendu parler du SNU via des amis, la troisième au lycée et sur les réseaux sociaux, le quatrième par sa mère. Tous décrivent un début de séjour compliqué. Au fil des journées, l'alchimie a opéré. « On a adoré ! », résumant les quatre adolescents, qui racontent pélemêle les visites, les activités – celles liées au sport remportent tous les suffrages, celles autour de l'orientation professionnelle et de l'éducation financière un peu moins –, la bonne entente avec les tuteurs et entre jeunes... « Ce qui va surtout me manquer, c'est la cohésion entre nous. Ici, on respecte les gens et on ne laisse personne tout seul. En classe, ce n'est pas du tout pareil, on n'est pas soudés comme ça », se livre Mathéo, qui confie que dans son lycée, il est « toujours associé à (son) autisme Asperger »,

alors qu'« ici, pas du tout ». Benjamin, déscolarisé après avoir été harcelé dans son établissement scolaire, confirme. « Au début, je n'avais confiance en personne, j'étais très timide. Mais des gens sont vite venus vers moi et on a créé des liens très forts », sourit l'adolescent. L'enthousiasme des quatre jeunes gens est globalement partagé par les autres inscrits au SNU. Selon une étude de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), en 2021, neuf participants sur dix s'estimaient satisfaits ou très satisfaits de leur séjour de cohésion.

Plébiscité par les volontaires, le SNU le sera-t-il autant s'il devient obligatoire pour toute une classe d'âge ? Rien n'est moins sûr. D'autant plus dans un contexte social hautement inflammable. Percuté par la mobilisation contre la réforme des retraites, le SNU, promesse de campagne 2017 du candidat Macron,





suscite, quatre ans après son lancement, des relents antimilitaristes. Un comble pour ce dispositif qui surfe sur une forte symbolique militaire, sans avoir finalement grand-chose à voir avec l'armée. Si ce service « universel » est voué, par essence, à être généralisé, comme l'a répété maintes fois l'exécutif, l'heure est au grand flou. Pas question de mettre le feu aux poudres. Emmanuel Macron, dans une interview le 23 avril au *Parisien*, a expliqué vouloir une « montée en charge progressive » du dispositif, avec « plus de territoires qui vont l'adopter », mais « sans le rendre obligatoire dans tout le pays du jour au lendemain »... « Il faut passer par la loi pour le rendre obligatoire, mais avant, il faut finaliser la concertation », a-t-il précisé.

« Un séjour de cohésion »

Alors que les rumeurs sont allées bon train, ces dernières semaines, sur un projet de l'exécutif consistant à rendre le SNU progressivement obligatoire pour tous les jeunes de seconde, les opposants ont durci le ton. Dans les cortèges contre la réforme des retraites, le service national universel s'est ajouté à la longue liste des objets contestés, dénoncé comme un « embrigadement », une « domestication » de la jeunesse. « L'armée n'a pas vocation à émanciper la jeunesse mais l'Éducation nationale si », explique ainsi la CGT-éducation dans un récent tract, appelant à rejoindre la FSU, le syndicat La Voix lycéenne et Solidaires, pour perturber la « tournée du SNU ». Lancée fin mars par Sarah El Haïry, secrétaire d'État à la Jeunesse, pour faire connaître le dispositif dans toute la France, cette tournée a été fortement perturbée par des manifestants à Nantes, Caen, Versailles ou encore à Paris ce week-end. « Interdire l'accès à ces villages et se moquer de jeunes qui veulent s'engager, je trouve cela nauséabond. À Nantes, les manifestants étaient si virulents qu'il a fallu tout ranger », s'indigne Sarah El Haïry, pointant « une poignée d'idéologues », « plutôt d'extrême gauche », qui ont fait du SNU « un chat noir » et exercent « une tyrannie de la pensée ». « Il faut revenir à la raison ! On parle d'un séjour de cohésion de quinze jours, suivi d'une mission d'intérêt général. Le SNU est un dispositif de jeunes-

se, un temps fort dans un dispositif de citoyenneté qui commence dès le CM2 », ajoute-t-elle.

Mais l'objet, sans finalité et contours précis, peine à trouver sa place. « Depuis ses débuts, le SNU surfe sur une mythologie du service militaire et une bonne image des armées, avec l'affichage de rites et de codes militaires. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il risque de réveiller une forme d'antimilitarisme », constate Bénédicte Chéron, historienne et maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. Pourtant ce dispositif ne va pas remilitariser la France ! Il n'en a pas les moyens ! » Pour la chercheuse, le SNU souffre d'une « faute originelle ». En mars 2017, dans le programme défense du candidat Macron, il est question d'un dispositif d'un mois, visant tous les jeunes de 18 à 21 ans, indifféremment appelé « service national », « service militaire » ou « expérience militaire ». Il apparaît ensuite que le rendre obligatoire pour des adultes peut faire l'objet d'un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. En 2018, la promesse se transforme en un « service national universel », s'adressant à des jeunes de 16 ans. Avec une forte résonance militaire, et des références au « brassage social », à la « cohésion républicaine ». « C'est une approche qui recrée du collectif, un rite où on brasse toutes les régions et les catégories », a encore récemment répété Emmanuel Macron. « Au fur et à mesure de l'expérimentation, on s'aperçoit que le dispositif peut faire plaisir aux volontaires, mais qu'il ne répond pas à un besoin sociétal et politique. Vivre ensemble pour apprendre à vivre ensemble, cela ne suffit pas. Sans finalité claire, il ne peut susciter le consensus, constate Bénédicte Chéron. On oublie que le service militaire était un apprentissage du métier des armes pour apprendre à faire la guerre. Et cela, plus personne n'en veut... »

« Mal taillé dès le départ »

Ancien colonel et historien, Michel Goya rappelle que « le service militaire n'a pas été inventé pour rendre service aux jeunes, mais pour rendre service à la nation ». « Si l'armée crée de la cohésion, ce n'est pas parce que l'on vit ensemble, mais parce que l'on partage des épreuves, avec une finalité : le combat », poursuit-il décrivant « un dispositif mal taillé dès le départ »,

qui fonctionne sur « des fantasmes ». Transformé en « stage de découverte de deux semaines », le projet présidentiel a « accouché d'une souris coûteuse ». S'il touchait l'ensemble d'une classe d'âge, le dispositif aurait un coût annuel, « vraisemblablement supérieur à 2 milliards d'euros », indique le Sénat dans un rapport publié début mars. Dans ce rapport, la généralisation est qualifiée d'« introuvable », en raison d'« obstacles majeurs » tels que l'encadrement, l'hébergement, la logistique pour accueillir 840 000 jeunes et le coût.

À Blériot-Plage, l'hypothèse d'une généralisation ne convainc personne, même pas ceux qui assurent pourtant « adorer » le SNU. « Je suis contre, déclare sans ambages Mathéo. Déjà, on voit la différence entre ceux qui ont choisi de venir et ceux qui ont été forcés par leurs parents. Si ça devient obligatoire, il n'y aura plus aucune motivation ! » Geoffrey Hannotel, le chef de centre, est sur la même ligne : « Je comprends qu'on veuille aller chercher des publics plus lointains que ceux qui s'inscrivent volontairement. Mais nous sommes là pour les emmener sur un parcours d'engagement, pas d'engagement forcé... J'aimerais que cela reste basé sur le volontariat », lance le trentenaire, officier sapeur-pompier à Lille quand il ne dirige pas des séjours SNU. Leurs deux semaines touchant à leur fin, les volontaires réunis à Blériot-Plage sont incités à se tourner vers la prochaine étape de leur SNU : la mission d'intérêt général. « Ce séjour n'est que le début de votre engagement ! », résume Sébastien Bourrel, chef de projet SNU pour le département du Pas-de-Calais. Aux jeunes réunis en veillée, il rappelle qu'ils doivent réaliser « quatre-vingt-quatre heures minimum dans l'année qui suit (leur) retour » dans une association, un corps en uniforme, une collectivité territoriale, un établissement scolaire... Chacun a déjà sa petite idée. Mahealani songe à une association de réinsertion, Benjamin à un commissariat, Mathéo aux cadets de la gendarmerie. De son côté, May-Lou poursuivra son engagement au sein des jeunes sapeurs-pompiers. Parmi les participants de leur âge, Mahealani, May-Lou, Benjamin, Ma-

théo et leurs camarades volontaires du SNU font toutefois figure d'exception.

Si le SNU attire des participants de plus en plus nombreux chaque année, il peine toutefois à trouver son public. Sur les 800 000 adolescents potentiellement concernés chaque année, 2000 se sont lancés en 2019, aucun en 2020 – en raison de la pandémie de Covid-19 –, 15 000 en 2021 et 32 000 en 2022, un chiffre en deçà de l'objectif de 50 000. Les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV), eux, ont représenté environ 5 % de ceux qui ont participé au séjour de cohésion en 2022, alors qu'ils constituent 8 % des 15-17 ans en France. Et l'on observe une surreprésentation des adolescents dont l'un des parents travaille dans les corps en uniforme (33 % en 2022, contre 2 % dans la population générale).

Une image entachée

Pour ne rien arranger, ces derniers temps, plusieurs affaires sont venues entacher l'image du SNU. Fin avril, une enquête pour agression sexuelle aggravée a été ouverte à Châlons-en-Champagne (Marne) à l'encontre d'un encadrant après la plainte d'une jeune fille révélée par *Marianne*. Deux semaines plus tôt, la justice ainsi que l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (Igesr) étaient saisies par la secrétaire d'État, Sarah El Haïry, après des accusations de racisme, humiliations et harcèlement sexuel. Des faits qui, selon *Politis*, auraient été commis par deux militaires gradés sur des tuteurs et des volontaires au cours de séjours organisés en 2022 dans les Hauts-de-Seine. Par ailleurs, lors d'une session organisée dans les Hautes-Alpes pendant ces vacances de printemps, dix-sept participants ont été conduits aux urgences à la suite d'une randonnée en montagne. Dans un communiqué commun, le préfet des Hautes-Alpes et le recteur de l'académie d'Aix-Marseille ont évoqué « des symptômes de déshydratation et d'insolation ». Onze de ces jeunes ont finalement été rapatriés chez eux. ■

Une mise en place compromise

Annoncée en 2018, la mise en place d'un service national universel (SNU) est toujours en phase d'une expérimentation. Elle est basée sur le volontariat des jeunes et a commencé en 2019. Tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans qui possèdent la nationalité française, quel que soit leur lieu d'habitation, peuvent décider de s'y inscrire. En 2023, l'objectif fixé par le gouvernement est que 64 000 jeunes participent au séjour de cohésion.

Les buts sont clairs : favoriser la mixité sociale, enseigner aux jeunes les enjeux de la défense et les inciter à l'engagement associatif. Le président de la République devait annoncer la généralisation du SNU en début d'année lors de ses vœux aux armées. Mais le long conflit des retraites a fait reculer l'exécutif, qui n'avait pas envie d'ouvrir un autre front de contestation avec la révolte de la jeunesse en toile de fond. S'il est un jour généralisé à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU aura vocation à se dérouler en trois temps : la première phase consiste en un « séjour de cohésion » en hébergement collectif d'une durée de deux semaines. Durant les deux phases suivantes, la seconde obligatoire et la troisième facultative, le jeune doit s'engager auprès d'une association ou d'une institution publique. Le SNU est loin de la caricature de « service militaire bis » qui en est parfois faite. Reste que son expérimentation soulève nombre de difficultés.



DANIEL PIER/NURPHOTO VIA AFP

Il faut se poser la question de l'acceptabilité des ados de 15 à 17 ans. C'est une donnée importante. Dans quelle mesure vont-ils accepter d'aller faire le SNU? L'obligation peut être contre-productive.

ÉRIC JEANSANNETAS,
SÉNATEUR DE LA CREUSE,
RAPPORTEUR D'UNE
MISSION SUR LE SNU

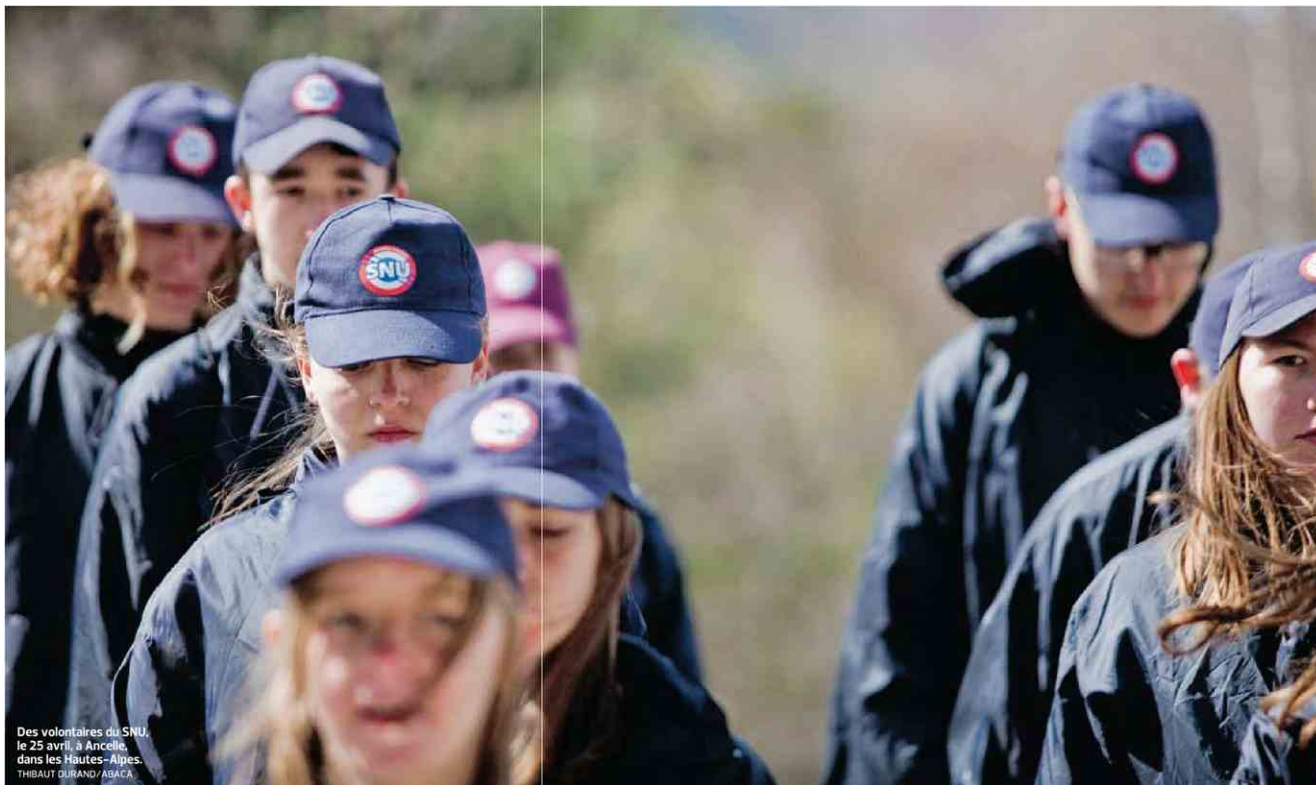


XOSE BOUZAS / HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

Le déploiement du SNU est loin d'être suspendu. Il y a beaucoup d'attente autour du projet. Mais il demande du temps, de la concertation, pour être le plus abouti possible et apporter ce qu'il faut à nos jeunes,

SARAH EL HAÏRY,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
À LA JEUNESSE





Des volontaires du SNU,
le 25 avril, à Ancelle,
dans les Hautes-Alpes.
THIBAUT DURAND / A3CA

